



COMMUNIQUE

Les personnels soignants avec leurs organisations syndicales seront en grève et dans la rue le 16 juin prochain pour la prise en compte par le gouvernement de l'ensemble de leurs revendications, notamment la revalorisation de leurs salaires et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Les Fédérations FO et CGT de la Sécurité sociale apportent tout leur soutien à cette initiative car soutenir les revendications des soignants c'est défendre le droit à l'accès aux soins pour tous.

Le gouvernement, non seulement, refuse de répondre aux revendications des soignants, comme il refuse de répondre à celles du personnel de la Sécurité sociale. Il continue à supprimer des lits dans les établissements de soins et poursuit les restrictions budgétaires.

Lors des dernières réunions qui se sont tenues avec les Fédérations syndicales le Président du Comex a réaffirmé que l'augmentation de la valeur du point n'était pas à l'ordre du jour.

Pour la négociation de la nouvelle classification, le Directeur de l'UCANSS a indiqué que le COMEX ne demanderait pas au Ministère d'enveloppe supplémentaire.

Quant aux primes pour le personnel soignant des UGECAM et pour les autres personnels de la Sécurité sociale, à part des déclarations contradictoires des différents directeurs, rien de concret.

Les Fédérations CGT et FO n'acceptent pas cette attitude complaisante vis-à-vis de la tutelle et continueront à défendre les revendications du personnel.

Maintenant, on nous annonce un déficit « historique » de la Sécurité sociale.

En effet, après avoir déclaré il y a quelques semaines qu'il y aurait un déficit de la Sécurité sociale de 41 milliards d'euros en 2020, Gérard Darmanin le réévalue aujourd'hui à 51 milliards d'euros alors qu'il sait pertinemment que ce sont les décisions du gouvernement, notamment celles concernant les exonérations de cotisations patronales, qui sont responsables de cette situation.

Les Fédérations FO et CGT considèrent que cette annonce n'est pas fortuite et risque d'être utilisée pour refuser de répondre aux revendications des soignants et des personnels de Sécurité sociale mais aussi pour tenter de porter un nouveau coup à la Sécurité sociale.

De même, le gouvernement utilise l'état d'urgence sanitaire pour remettre en cause des droits et acquis sociaux notamment en matière de temps de travail et pour interdire les manifestations et les réunions. De même, il l'utilise pour organiser le fichage de la population en mobilisant le personnel de la Sécurité sociale au détriment des missions de celle-ci.

Dans cette situation, les Fédérations CGT et FO considèrent que le personnel de Sécurité sociale a toutes les raisons de s'inscrire dans cette journée du 16 juin 2020 aux côtés des soignants.

En conséquence, les Fédérations FO et CGT appellent à participer à toutes les initiatives locales et à organiser des délégations pour porter les revendications :

- **Soutien aux revendications des soignants.**
- **Augmentation de la valeur du point.**
- **Augmentation de l'enveloppe pour la négociation de la classification.**
- **Attribution de la prime à tous les soignants des UGECAM et à tous les autres agents des organismes de Sécurité sociale.**